

Branche de CHAMPTOCÉ

Mise à jour le vendredi 26 février 2016

Cette généalogie donne l'ascendance :

- de Tiphaine, épouse de Maurice de Craon [dans branche de CRAON]

Il paraît constant que la seigneurie de Gennes était encore dans son intégrité vers le milieu du XI^e siècle ; elle était possédée par **Josselin Normand et Ramburge**, sa femme, en même temps seigneurs de Chantocé.

Ils fondèrent le prieuré de Saint-Eusèbe, sous l'épiscopat d'Eusèbe Brunon, nommé évêque d'Angers l'an 1047 ; la donation est souscrite de Josselin, archidiacre, lequel n'existait plus l'an 1058, ce qui détermine la date de la fondation du prieuré, entre les années 1047 et 1058.

La fondation du prieuré fut faite du consentement de Hugues, Bernard et Robert de Chantocé, fils de Josselin Normand et Ramburge, et de leurs filles, Brite et Adeline. Ils en firent don à l'abbaye de la Couture du Mans.

La seigneurie de Gennes, telle qu'elle était lors possédée par Josselin Normand et Ramburge, comprenait les fiefs depuis nommés, Sous-le-Puy, Montjean de Gennes, Argenton, la Roche de Gennes, lesquels existaient dans le corps de la seigneurie de Gennes et ne se sont formés par la suite que par l'effet de démembrements successifs.

Josselin Normand, Ramburge sa femme, et leurs enfants, figurent seuls dans la fondation du prieuré ; le cartulaire qui renferme les montants de cette donation, fait connaître qu'ils étaient seigneurs et propriétaires du lieu où le monastère a été construit et ce lieu est parti de celui qu'occupait anciennement le château ou forteresse de Gennes, précédemment détruit par les malheurs de guerre.

Ce prieuré relève de la seigneurie de Montjean, ce qui ne laisse nul doute que les fondateurs possédaient cette seigneurie, qui, ainsi qu'on l'a observé ci-dessus, existait dans le corps de la terre de Gennes, précédemment détruit par les malheurs des guerres.

Il en est de même de la seigneurie de la Roche de Gennes et du moulin dudit lieu, qui était originairement le moulin banal de la seigneurie de Gennes ; Josselin Normand et Ramburge, leurs enfants après eux, donnèrent au prieuré plusieurs droits sur ledit moulin qui fait aujourd'hui partie de la seigneurie de la Roche ; ces donations éprouvèrent quelques contradictions. Mais ayant été ratifiés, elles ont depuis été converties en des rentes que le moulin sert encore aujourd'hui au prieuré ; cette terre de la Roche est aussi un démembrement de la terre de Gennes et n'en fait plus partie.

On eut désiré connaître comment et l'époque certaine où les différents démembrements de la seigneurie de Gennes ont formé les fiefs dont on a parlé ci-dessus ; il se présume que c'est par l'effet de parages ou de partages ; mais il n'est guère possible de pénétrer dans cette obscurité des temps, ni d'y établir rien de positif à cet égard ; toute recherche a été inutile jusqu'à présent ; on ne peut s'attacher qu'à des conjectures et des probabilités.

Il paraît toutefois certain que la seigneurie d'Argenton, qui est l'une des seigneuries de Gennes, a son origine dans le partage qui en fut fait en faveur d'Adèle (Adeline) de Chantocé, la plus jeune des filles de Josselin Normand et Ramburge sa femme, comme on va le rapporter ci-après.

Ladite Adèle de Chantocé fut mariée avec Giraud du Bellay, 1^{er} du nom, seigneur de Montreuil-Bellay, tué dans une sédition à Angers l'an 1060, fils de Bellay II, seigneur de Montreuil-Bellay, et de Graecia de Bellesme, laquelle Graecia, devenue veuve, se remaria avec le comte d'Anjou.

Cette Adèle, femme de Girault du Bellay, fut emparagée de la moitié de la seigneurie de Gennes ; elle fit des dons au prieur de Gennes ; Bellay III, son fils, les contesta, ensuite, les ratifia du consentement de Madame Orgolosa, sa femme, Agnès de Bueil dite l'Orgueilleuse, partant pour la terre sainte l'an 1120.

On considère cet emparagement de la seigneurie de Gennes avoir été à la proportion de la moitié ; aussi la seigneurie nommée depuis Argenton est-elle fondée dans la moitié des domaines de la seigneurie de Gennes, tels le bois, et dans les droits, tels la rivière, la Baillié de Gennes, les épaves, les droits de boisselage....

Cette seigneurie d'Argenton ou l'emparagement d'Adèle de Chantocé a toujours depuis dépendu de la baronnie de Montreuil-Bellay et elle y a été tellement unie et confondue, que les seigneurs l'ont employée confusément dans les aveux qu'ils ont rendus au roy au château de Saumur, tandis qu'elle eut de continuer et reporter à la baronnie de Saint-Cassien, dont relève la seigneurie de Gennes.

On voit par le cartulaire du prieuré de Gennes, qu'Hugues de Chantocé, fils aîné de Josselin Normand et de Ramburge, possédait avec Gerbert, son second frère, la seigneurie de Gennes, c'est-à-dire le surplus ou la moitié de ladite seigneurie ; Hugues fit des dons au prieuré, Herbert, son frère, les contesta. Ensuite, il les ratifia en partie sous certaines conditions, ce qui porte à croire que ces deux frères ont géré en commun cette seigneurie ; il paraît qu'Herbert mourut sans être marié ou du moins sans enfant, Hugues de Chantocé avait épousé Elvise, il était mort ainsi qu'Herbert, son frère, avant l'an 1100.

Tiphaine de Chantocé, surnommée l'Anguille, fille de Hugues de Chantocé et de Elvise, fut mariée avec Maurice de Craon 1^{er} du nom, après la mort de son père et de son oncle, vers l'an 1100. Elle lui porta les terres de Chantocé, d'Ingrandes, et de celles de Gennes.

Après la mort de Maurice de Craon, son mari, elle donna à Beugon Pitoquin, mari de Julienne, une aumône que Hugues de Chantocé, son père, avait fait au prieuré, ce qui occasionna quelques différends entre les moines et ledit Pitoquin. Tiphaine se remaria avec Simon de Bec-Crespin.

[AD49, cote 1 E 1226 via le site de Michelle et Jean-Louis MARC]

JOSSELIN, dit **le Normand** [Broussillon, 1890, page 650], seigneur de Chantocé,

X avec **Ramburge Ne...**, alias **Rambourgis**, dont :

1. **Hugues**, qui suit,
2. Gerbert (Bernard),
3. Robert (Hubert), mort après 1105,
4. Brite Britta),
5. Adeline (Adelina)

X avec Giraud du Bellay, seigneur de Montbreuil-Bellay, tué en 1060, fils de Bellay et de Gracie de Bellème.

HUGUES, seigneur de Chantocé, né vers 1050, mort avant 1100,

Le fief de Chantocé, remarquable entre tous, devient la propriété de la maison de Craon par le mariage, au XII^{ème} siècle, de Tiphaine de Chantocé avec Maurice de Craon-la-Suze [Bourdeaut, 1924, page 43],

X avec **Elvise Ne...**, dont :

1. **Tiphaine**, surnommée l'Anguille, dame d'Ingrandes, née vers 1085,
X vers 1100 avec **Maurice de CRAON** [voir branche de CRAON],
XX après 1117 avec Simon de Bec-Crespin.
-

Bibliographie :

- *Sigillographie des seigneurs de Craon*, Bertrand de Broussillon et Paul de Farcy, dans le *Bulletin de la commission historique et archéologique de la Mayenne*, tome II, Laval, 1890.
- *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, tome V, 1^{ère} partie, Rennes, 1924.